



APPEL A CANDIDATURES

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège Communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le Conseil Communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président(e) et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune;
2. Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;
3. Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège Communal – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière, dans les délais suivants :

du **VENDREDI 15 FEVRIER 2019** au **LUNDI 18 MARS 2019** inclus

par pli postal RECOMMANDE.

Toute demande de renseignement est adressée à :

- Mme Alexandra LEGAT - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

R. ANKAERT

J. GOBERT